

OFFRE POUR UN POSTE DE :
« Animateur en accueil périscolaire d'école élémentaire »

Missions et conditions de travail du poste : animation de la pause méridienne (accompagnement au repas, animation d'activités de loisirs)

Composition du service : 1 Directeur de pôle, 1 assistant de direction, 2 assistants administratifs, 6 directeurs périscolaires, 32 animateurs périscolaires

Positionnement de l'agent dans le service : Sous la responsabilité du Directeur de pôle, et du directeur périscolaire.

Etablissements : 6 écoles sur le rythme de 4 jours d'école semaine.

3 écoles élémentaires :

Jules Ferry : effectifs 75 élèves, niveaux CP et CE1, dont une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

Ecole Ferdinand Buisson : effectifs 125 élèves, niveaux CE2 au CM2, dont une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

La Canéda : effectifs 110 élèves, niveaux CP au CM2

1 école primaire

Temniac : effectifs 145 élèves, niveaux Toute Petite Section à CM2

Temps de travail : environ 7h hebdomadaires annualisées - horaires fixes en fonction des heures d'ouverture des accueils périscolaires (12h-14h) + préparation des activités + réunion de travail, possibilité de faire des remplacements les matins, les soirs (accueils périscolaires/transports scolaires).

Rémunération : CDD d'un an du 01/09/2022 au 31/08/2023 - Grille des adjoints d'animation+ régime indemnitaire+13ème mois

Profil recherché :

Autonomie dans l'animation d'un cycle d'activités périscolaires, la prise en charge des enfants et l'encadrement des activités quotidiennes des enfants, aisance dans la construction du lien avec les acteurs éducatifs (collègues, supérieurs, enseignants...), respect du cadre de la fonction publique territorial et de celui des accueils de loisirs périscolaires.

Relations fonctionnelles : permanentes avec les enfants, le directeur, les autres animateurs, les agents de restauration. Coopération avec le directeur d'école et l'équipe enseignante de l'école de référence. Relations ponctuelles avec les services municipaux.

Cadre statutaire : cadre d'emploi : adjoint d'animation, catégorie C, filière animation.

Diplômes demandés : BAFA, ou tout diplôme des domaines de l'enfance ou de l'animation

Savoirs et savoirs-être demandés : connaissance de l'environnement territorial, connaissance de l'enfance, connaissances pédagogiques, techniques et outils d'animation et de communication.

Tolérance, bienveillance, réactivité, disponibilité, aisance relationnelle, discrétion professionnelle.

Informations :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire Commune de Sarlat-la-Canéda
Place de la Liberté 24200 Sarlat-la-Canéda avant le 21 octobre 2022

Service en charge du recrutement : Pôle éducation – Estelle Pelé - 05.53.31.53.19